

## festival voix de femmes

**Author :** helene-defosse

**Date :** 18 juillet 2008

### **C4 : Qu'en est-il des subsides des pouvoirs publics pour cette huitième édition ?**

**Brigitte Kaquet :** *Il y a eu une avancée considérable au niveau de la Communauté Française puisqu'une convention de quatre ans a été signée début 2006 pour la réalisation de la biennale Voix de Femmes. Elle apporte une autonomie au festival qui dépendait de l'asbl « D'une certaine gaieté » pour la subvention de base, mais cette autonomie a un coût. En dehors de la Communauté Française, les pouvoirs subsidiaires habituels du festival étaient principalement l'Union Européenne et la Coopération au Développement. L'Union Européenne, outre le contexte de fermeture des frontières, a opté pour une démarche de transparence fonctionnant sur base d'appels à propositions qui ont leurs propres objectifs, et, avec l'élargissement de l'Europe, les chances se sont réduites. L'autre apport important est la Coopération belge au Développement qui nous a octroyé à plusieurs reprises une somme assez élevée et qui cette année, pour cause de restrictions budgétaires, a diminué le montant de la subvention attendue. La difficulté réside dans le fait qu'elle subsidie des projets nouveaux. Nous essayons donc de nous adapter en créant des choses nouvelles à chaque festival, ce qui renforce la dynamique du festival mais qui génère des coûts. La demande de subsides s'oriente aussi vers l'Egalité des Chances qui existe maintenant à tous les niveaux de pouvoirs, ce qui multiplie les possibilités de demande de subventions mais qui nécessite aussi une adaptation aux différents programmes puisque chacun de ces organismes a, lui aussi, ses propres objectifs dont on devient tributaire. Cela nécessite la réalisation de certaines actions qui génèrent un développement du festival mais aussi des coûts qui ne sont pas toujours en balance avec la subvention que le festival perçoit. Un autre pouvoir subsidiaire est la Fondation Euro-méditerranéenne qui inclut les pays de la rive sud de la Méditerranée, cela ouvre sur une diversité de cultures mais nécessite la réalisation de lourds dossiers, incluant des partenariats Nord-Sud. Ce programme apporte de riches idées, comme le volet « Femmes et médias », mais génère de nouveaux coûts. Un autre aspect, au sujet des subsides, est celui des villes dans lesquelles se déroule le festival. Cette année, le festival se repositionne. Alors qu'il se déroulait principalement à Bruxelles avec un partenaire à Anvers et une présence minime à Liège, cette huitième édition prévoit un retour sur Liège où se déroulera la partie résidentielle ainsi que la pédagogie, l'expo, les rencontres, un forum... Ce retour à Liège était, paraît-il, souhaité par le public. Au niveau de la région liégeoise, les échos vont dans le sens d'une relance culturelle et économique. Les atouts sont là pour revenir à Liège, mais au moment où on sollicite les pouvoirs publics, au niveau de la ville et de la province notamment, on s'aperçoit que les moyens sont limités. Les réponses tardent, les résultats tangibles sont minimes. D'où, on en vient à poser la question : avez-vous envie que le festival revienne à Liège ? Pourquoi ce silence ? Je ne sais pas. Nous sommes à trois mois du festival et le budget est loin d'être bouclé. D'un autre côté, y-a-t-il nécessairement une obligation des pouvoirs publics à subventionner un festival ? Je ne pense pas, un festival pourrait être autonome... Mais tout*

dépend du type de festival. S'il s'agit d'un festival qui a une tendance commercialisante, qui génère un public très large, et dont la volonté est de faire un maximum de rentrées sur base de noms d'artistes, il n'a peut-être pas besoin de subsides. Le cas du Festival Voix de femmes est différent, il travaille sur des axes autant artistiques qu'intellectuels, associatifs, réflexifs... Il programme des groupes inconnus qui viennent du bout du monde et dont personne n'a jamais entendu parler. On sait qu'on ne va pas faire 8000 entrées par concert et ce n'est pas ce que l'on cherche... On touche ici le problème d'une certaine culture qui ne peut pas vivre sans être subventionnée : c'est le cas du théâtre, de la danse, des festivals de théâtre, de musique classique ou contemporaine.

#### **C4 : Quelles sont, selon vous, les causes du silence de certains pouvoirs subsidiaires ?**

**Brigitte Kaquet** : Je ne sais pas si on peut parler de silence mais on peut parler de lenteur et de lourdeur. Je crois que l'on doit toujours connaître la personne, l'organisme, le ministère à qui on s'adresse. C'est comme ça que l'on peut évaluer la signification du silence ou de la lenteur. Dans notre cas, le silence concerne surtout Liège. Pourquoi ? Est-il dû à un manque de soutien de l'intérieur ? A une non-gestion des dossiers ? A une indifférence ? A une réelle indigence ?

#### **C4 : Pensez-vous arriver aux recettes escomptées ?**

**Brigitte Kaquet** : La grande force de ce festival se trouve du côté des coproducteurs. Une coproduction solidaire lie « Voix de femmes » et « D'une certaine gaieté » qui prend en charge une partie des actions de type éducation permanente. Ce duo s'est adjoint d'autres partenaires comme le Mamac, le Festival de Liège ou les Ateliers d'Art Contemporain. L'autre apport au niveau de la coproduction est notre nouveau partenaire à Bruxelles, le Flagey qui coproduit le festival non seulement au niveau de son infrastructure mais en participant au coût du plateau. Mais, en ce qui concerne l'ensemble du projet, à trois mois de l'événement, nous ne savons toujours pas si nous arriverons à boucler le budget. Nous sommes toujours en attente, cette attente peut durer encore deux ou trois semaines, ensuite, il faudra trancher.

#### **C4 : Quels sont les risques de l'éventuelle restriction budgétaire liée à l'absence de subsides ?**

**Brigitte Kaquet** : Les risques sont limités par l'apport des coproducteurs puisque les subventions que nous avons actuellement nous permettent de réaliser au minimum le festival à Flagey. Nous pourrions réaliser aussi la partie anversoise, et, sur Liège, l'exposition au MAMAC, les ateliers, le troisième forum de réflexion. Grâce au soutien de la Francophonie, du FPS/FMSS et du Plan Fédéral des Grandes Villes, nous pourrions sans doute réaliser les concerts de midi dans les associations de femmes. Mais il manquera un élément essentiel à Liège qui est la visibilité des concerts, la convivialité, les soirées... ce qui, je pense, est le souhait du public liégeois. Et il y a surtout un risque artistique : si on réduit trop les activités, le projet artistique en lui-même risque de s'affaiblir. Si toute une partie du projet est amputée, si l'on doit renoncer à des artistes, des spectacles, des œuvres que l'on a choisies, ou à une idée comme celle du chapiteau Tour de Toile, le festival y perdra mais le public liégeois risque peut-être d'y perdre lui aussi.